

Image not found or type unknown



Droit et devoir d'hebergement

Par **mainand**, le **10/01/2012** à **22:11**

Bonjour, je vis depuis deux ans dans ma maison avec une personne et ses deux enfants et je désire mettre un terme à cette situation: j'ai signifié à cette personne qu'il fallait qu'elle trouve un logement, celle-ci n'est pas décidé à s'en aller. Je n'ai jamais rien signé avec elle et nous n'avons jamais rien acheté en commun. J'aimerais connaître mes droits et mes obligations.